



UFC – QUE CHOISIR

Permanences d'information et d'aide aux consommateurs

Vous avez un problème avec un commerçant, un opérateur, une banque, un fournisseur d'énergie ?

Vous ne savez pas comment faire valoir vos droits ?

 **Nos bénévoles vous accueillent lors de nos permanences pour :**

- Vous informer sur vos droits en tant que consommateur
 - Vous aider à résoudre vos litiges
 - Vous accompagner dans vos démarches
 - Défendre vos intérêts de manière neutre et indépendante
-

 **Lieu :**

Mairie déléguée d'Aiguebelle – salle de réunion du 1^{er} étage

 **Quand :**

Permanences sans RDV, les samedis suivants, de 9 h à 11 h 30

- Samedi 20 septembre 2025
- Samedi 18 octobre 2025
- Samedi 15 novembre 2025
- Samedi 13 décembre 2025
- Samedi 17 janvier 2026
- Samedi 21 février 2026
- Samedi 21 mars 2026
- Samedi 18 avril 2026
- Samedi 20 juin 2026

 Site : www.ufcquechoisir.org